

## GARANTIE BANCAIRE POUR DEFAULTS

Le [Date du contrat], un contrat (désigné ci-après « **le Contrat** ») concernant

[Description de l'ouvrage]

a été conclu entre

[Raison sociale et siège de l'entreprise]

(ci-après « **l'Entreprise** »),

et les Services industriels de Genève

2, chemin du Château-Bloch

1219 Le Lignon

(ci-après « **SIG** »),

(également désignés collectivement « **les Parties** »).

Les Parties ont convenu de subordonner le paiement du solde du prix prévu à la réception de l'ouvrage à la remise par l'Entreprise à SIG d'une garantie de même montant couvrant les obligations contractuelles de l'Entreprise pendant le délai de garantie de l'ouvrage.

A cet effet, nous, soussignés,

[Raison sociale et adresse du garant : banque suisse ou assurance suisse de premier ordre]

(ci-après « **le Garant** »),

nous engageons par la présente, de façon irrévocable, à payer à SIG, indépendamment de la validité et des effets juridiques du Contrat et sans faire valoir d'exception ni d'objection résultant dudit Contrat, à la première demande de SIG, tout montant jusqu'à concurrence de

CHF [Montant de la garantie] (francs suisses [Montant de la garantie])

à réception par nous-mêmes de la demande de paiement de SIG dûment signée en original, attestant que l'Entreprise n'a pas remplie ses obligations envers SIG découlant du Contrat.

La présente garantie est valable jusqu'au

[Date d'extinction de la garantie]

et s'éteindra automatiquement et entièrement si la demande de paiement de SIG écrite en original n'est pas en notre possession à l'adresse ci-dessus d'ici cette date au plus tard, qu'il s'agisse d'un jour ouvrable ou non.

La présente garantie est soumise au droit suisse. Le for exclusif est à Genève. Les tribunaux ordinaires de la République et canton de Genève sont compétents pour connaître de tout litige en rapport avec la présente garantie.

Lieu et date

Signature  
du Garant